

Association Canine Territoriale Rhône-Alpes
Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 mai 2025
SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT 42170

Terrain Cynophile de la Verrerie - Impasse des Souffleurs
Coordonnées GPS : 045° 29,57' N - 004° 15,54' E



CONCOURS NATIONAL EN RING

C.S.A.U., Brevet, Echelons I et II, Echelon III pré-sélectif pour le Championnat de France

Jury :

Juge Qualifié, Formateur, Sélectionneur :

Stéphane BOTTARO

Hommes Assistants :

Yannick MASSON (Niveau 2)

Club Canin Schirrhoffen - 67 - Association Canine Territoriale du Bas-Rhin

Noémie JOMINI (Niveau 1)

Training Club Canin de Metz - 57 - Association Canine Territoriale de Lorraine

Homme Assistant remplaçant :

Mick BRAHIMI (Niveau 2)

Amicale Vourloise d'Education Canine - 69 - Association Canine Territoriale Rhône-Alpes

CLUB CANIN FOREZIEN DE SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

« Une équipe de bénévoles, à votre service, pour vous faire partager sa passion cynophile, en toute convivialité »

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^o juillet 1901



Club affilié à l'Association Canine Territoriale Rhône-Alpes
Préfecture N° W421001124
D.D.P.P.42 N° ILU 42 279521
N° d'identification SCC – CUN CBG : 42 HA 0399
N° SIRET : 515 357 572 00020

Siège social :
Club Canin Forézien
Impasse des Souffleurs
42170 Saint Just Saint Rambert - France
Site Internet : <http://sgccf.free.fr>

Terrain d'entraînement : Club Canin Forézien, Terrain de la Verrerie, Impasse des Souffleurs, 42170 Saint Just Saint Rambert
Coordonnées GPS : 045° 29,57' N - 004° 15,54' E

Saint-Just-Saint-Rambert, le 14 janvier 2025

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre club organisera son concours annuel de
RING : les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mai 2025.

- La compétition sera jugée par :
 - **Monsieur Stéphane BOTTARO**, juge Qualifié Formateur, Sélectionneur
 - Homme et Femme Assistants :
 - **Yannick MASSON** (Niveau 2) Club Canin Schirrhoffen - 67 - Association Canine Territoriale du Bas-Rhin
 - **Noémie JOMINI** (Niveau 1) Training Club Canin de Metz - 57 - Association Canine Territoriale de Lorraine
 - Homme Assistant remplaçant :
 - **Mick BRAHIMI** (Niveau 2) Amicale Vourloise d'Education Canine - 69 - Association Canine Territoriale Rhône-Alpes
- L'appel des concurrents se fera à 7 H.
- CSAU, Brevet, échelons I, II et III : **20.00 €.** (Tarif spécial pour les adhérents de l'ACTRA à jour de leur cotisation 2025, joindre la photocopie de la carte d'adhérent à la feuille d'engagement : 18.00 €.).
- Les engagements sont à retourner **avant le 2 mai 2025** à :

Sandra HARNAY

Secrétaire du C.C.F.

2, allée de la Prairie - 42100 SAINT-ETIENNE

Téléphone portable : **06 63 28 01 50** – Courriel : secretariatduccf@gmail.com

- Des repas seront servis les deux jours au prix de **18.50 €.**
Veuillez retenir vos repas à l'avance ; seuls les repas réservés seront servis.

Dans l'espoir du plaisir de vous accueillir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments cynophiles et cordiaux.

Cécile COUCHET-PEILLON.

Cécile COUCHET-PEILLON, Présidente du Club Canin Forézien,
13, Rue Charles de Gaulle - 42160 Andrézieux-Bouthéon -
Téléphone portable : 06 08 45 26 77 - Courriel : peillon.cecile@wanadoo.fr



Demande d'Engagement

Discipline : Ring

**Club Canin Forézien
de Saint-Just-Saint-Rambert
42170**

**Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18
mai 2025**

Collez
Votre étiquette
2025
ICI

Dans le tableau ci-dessous ne remplir que les données qui ne figurent pas sur l'étiquette 2025.

Nom et affixe du chien :			
Race (ou type) :			
Numéro de carnet de travail :			
Numéro FAPAC du chien :			
Numéro licence propriétaire :			
Nom et prénom du conducteur :			
Numéro licence conducteur :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
		Club :	
Mail (en majuscules) :	@		
Groupe :		Territoriale :	

CSAU

Brevet

1

2

3

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription)
- Le règlement de l'engagement : CSAU, brevet, échelons I, II et III : **20.00 €**, par chèque à l'ordre du Club Canin Forézien (Tarif spécial pour les adhérents de l'ACTRA à jour de leur cotisation 2025, joindre la photocopie de la carte d'adhérent à la feuille d'engagement : 18.00 €.).
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie
- Pour les CSAU :
 - Pour les chiens inscrits à un L.O : Photocopie lisible, complète et non surchargée du certificat de naissance ou du pedigree ainsi que de la carte d'identification
 - Pour les chiens non-L.O : Photocopie lisible, complète et non surchargée de la carte d'identification
- L'autorisation parentale pour les mineurs (14 ans minimum)
- Votre adresse e-mail pour la confirmation de l'engagement
- Des repas seront servis au prix de 18.50 €
Le règlement des repas par chèque à l'ordre du Club Canin Forézien
Veuillez retenir vos repas à l'avance ; seuls les repas réservés seront servis
Préciser le nombre pour le samedi et le nombre pour le dimanche

Les engagements sont à retourner **avant le 2 mai 2025** à : Sandra HARNAY, Secrétaire du C.C.F.

2, allée de la Prairie - 42100 SAINT-ETIENNE

Téléphone portable : **06 63 28 01 50** – Courriel : secretariatduccf@gmail.com

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Signature du Président :

Cachet du Club :

Signature du Conducteur :